

Mairie de

Formulaire de déclaration simplifiée d'un évènement*

Plus de 1 500 et moins de 5 000 personnes en simultané

* À compléter par le maire et l'organisateur et à transmettre **2 MOIS** avant l'évènement

* Manifestation susceptible d'être qualifiée de « grand évènement »

Renseignements Généraux

Organisateur (nom et coordonnées) :

Elu suivant le dossier :

Coordonnées (portable) personne ou service de la mairie qui suit le dossier :

Nom et nature de l'évènement :

Dates et horaires de l'évènement :

Site et public

Lieu de la manifestation et capacité d'accueil du site :

Nombre de spectateurs attendus sur site pendant toute la durée de la manifestation :

Effectif maximum attendu simultanément :

Zone de la commune impactée (localisé, général...)

Dispositifs de sécurité

Partie sécurité civile

Association agréée de sécurité civile (Nom et coordonnées) :

Nombre de postes de secours :

Nombre de secouristes :

Nombre de véhicules d'évacuation :

Médicalisation du poste de secours OUI NON

Nombre de médecins

Présence d'un point repos OUI NON

Partie sécurité publique

Police municipale OUI NON

● Nombre d'agents PM :

Service de sécurité privée (Nom et coordonnées)

● Nombre d'agents de sécurité :

● Amplitude horaire

Présence sur la voie publique de la sécurité privée OUI NON

SI OUI un arrêté préfectoral doit être sollicité auprès des services de la
préfecture à l'adresse suivante : pref-surveillance-et-gardiennage@landes.gouv.fr

Bénévoles OUI NON

● Nombre de bénévoles :

Contrôle d'accès à la manifestation OUI NON

Dispositif anti béliet de sécurisation des voies d'accès OUI NON

Vidéo-protection pérenne OUI NON

Vidéo-protection temporaire OUI NON

Moyens d'alerte et de transmissions

PC sécurité organisation OUI NON **Numéro**

PC sécurité Mairie OUI NON **Numéro**

Ligne fixe sur le site de la manifestation OUI NON

Moyens d'alerte sur site OUI NON **Précisez**

Moyens radio spécifiques OUI NON

Contact chargé de sécurité organisateur

Mesures de circulation et stationnement (à indiquer sur la plan de masse)

Parkings spécifiques dédiés à la manifestation OUI NON

● Nombre de places :

Restriction de circulation OUI NON

Restrictions de stationnement OUI NON

Axe dédié secours OUI NON

Établissements recevant du public (ERP)

Type d'ERP :

 NON

Installations provisoires (Chapiteaux, tribunes...)

OUI

● Capacité d'accueil :

Manifestation se déroulant tout ou partie dans un ERP

OUI

● Capacité d'accueil :

Camping provisoire

OUI

● Capacité d'accueil :

- Certificat que les ERP bénéficient d'un avis favorable de la commission de sécurité

OUI

Demande de passage de la commission de sécurité

Avis favorable

Avis défavorable

Précontact FSI/SDIS (si oui joindre copie de l'avis)

OUI

NON

Signature des organisateurs :

Avis du Maire :

A Le 20.....

Signature : (Le Maire ou son représentant)

Le formulaire doit être rempli par l'organisateur et transmis par la mairie à la préfecture suivant l'arrondissement à :

Pour l'arrondissement de Mont-de-Marsan : pref-grands-rassemblements@landes.gouv.fr

Pour l'arrondissement de Dax : sp-bsr@landes.gouv.fr

Le formulaire doit être accompagné d'un plan de masse détaillant :

- les axes d'accès et axes rouges dédiés au secours
- l'implantation des parkings, chapiteaux, tentes et structures
- localisation des accès publics et des issues de secours